



# Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le 26 juin à 14h30, les membres de l'association « Luberon Nature » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, salle des Fêtes - Jardin de Madame - 84480 Oppède sur la convocation en date du 11 juin 2021 régulièrement adressée aux membres.

Il a été établi une feuille de présence.

Conformément à l'article 11 des statuts de l'association, l'Assemblée est présidée par Monsieur Robert BOZZA, Président assisté des membres du Conseil d'Administration.

Messieurs Mustapha MOKRANE et Alain MERA, présents et acceptants, sont appelés comme Scrutateurs.

Monsieur Mustapha MOKRANE est désigné comme Secrétaire.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau permet de constater que les membres présents ou représentés possèdent 101 voix (présents 46 et 55 pouvoirs) sur les 230 voix ayant droit de vote. Le quorum est atteint.

En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

1. Introduction par M. Robert Bozza, Président de Luberon Nature
2. Approbation du Rapport moral 2020 ;
3. Approbation du rapport financier 2020 et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
4. Quitus aux administrateurs ;
5. Approbation du Budget pour l'exercice 2021 ;
6. Election des administrateurs ;
7. Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Les statuts de l'Association ;
- Le rapport moral 2020 ;
- Le rapport financier 2020 comprenant le budget 2021 ;
- Le texte des résolutions soumis à l'Assemblée.

Le Président déclare la discussion ouverte et présente le rapport moral 2020 assisté des membres du Conseil d'Administration. Le rapport financier 2020 et le budget 2021 sont également présentés par le Trésorier.

Après échanges et plus personne ne demandant la parole, le Président déclare la discussion close et met aux voix les résolutions suivantes :

#### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale après en avoir pris connaissance approuve le rapport moral et de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport tels qu'ils lui ont été présentés.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport financier 2020 et constatant que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se soldent par un déficit de 15 814 € et décide de l'affecter au compte de Report à Nouveau.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

#### TROISIEME RESOLUTION

En conséquence de la précédente résolution, l'Assemblée Générale donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

#### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel 2021 prévoyant un total de recettes de 15 360€ et un total de dépenses de 25.614 €, soit un déficit de 10 254 €.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

#### CINQUIEME RESOLUTION

Le Président fait part de la démission de Monsieur Robert SOULAT avant le terme de son mandat actuel (échéance 2022), et de la démission de Monsieur Alain JALOUX par courrier daté du 21 Juillet 2020.

Il les remercie chaleureusement et souligne leur engagement qui a constitué un apport significatif aux actions et au développement de l'association.

Le Président fait part des cooptations suivantes intervenues récemment au sein du Conseil d'Administration :

- Monsieur Karl ANTIER (coopté le 8 juin 2021)
- Madame Solinne MORETTI (cooptée le 8 juin 2021)
- Monsieur Pierre BRETEL (coopté le 8 juin 2021)

Le Président fait part de la candidature pour renouvellement au sein du Conseil d'Administration de :

- Monsieur Michel MARCELET (échéance 2021)
- Madame Dominique de COURCELLES (échéance 2021)

Le Président rappelle que les mandats des administrateurs suivants sont toujours en cours suite aux démissions de MM Alain JALOUX et Robert SOULAT :

- Administrateur: Madame Geneviève DUPOUX-VERNEUIL (échéance 2022)
- Administrateur: Madame Crystal WOODWARD (échéance 2022)
- Président : Monsieur Robert BOZZA (échéance 2023)
- Vice-Président : Monsieur William BOUVIER (échéance 2023)
- Vice-Président : Monsieur Bruno JULIENNE (échéance 2023)
- Secrétaire Général : Monsieur Mustapha MOKRANE (échéance 2023)
- Trésorier : Monsieur Alain MERA (échéance 2023)
- Administrateur : Monsieur Henri MABILLE (échéance 2023)
- Administrateur : Madame Michèle STEIN (échéance 2023)

Il est proposé à l'Assemblée Générale de procéder à l'élection par bulletin secret de chacune des 5 personnes ci-dessous, conformément aux Statuts. Ces administrateurs seraient élus pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée en 2024 à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Après un vote à bulletin secret et dépouillement des bulletins, les résultats sont le suivant :

- Michel MARCELET : 101 voix est ÉLU
- Solinne MORETTI : 100 voix est ÉLUE
- Karl ANTIER : 101 voix est ÉLU
- Pierre BRETTEL : 101 voix est ÉLU
- Dominique de COURCELLES : 27 voix n'est PAS ÉLUE

La composition du Conseil d'Administration s'établit donc comme suit :

Présidente d'Honneur : Madame Ione TEZE-DAUM

1. Président : Monsieur Robert BOZZA (échéance 2023)
2. Vice-Président : Monsieur William BOUVIER (échéance 2023)
3. Vice-Président : Monsieur Bruno JULIENNE (échéance 2023)
4. Vice-Président : Monsieur Henri MABILLE (échéance 2023)
5. Secrétaire Général : Monsieur Mustapha MOKRANE (échéance 2023)
6. Secrétaire Général Adjoint : Monsieur Michel MARCELET (échéance 2024)
7. Trésorier : Monsieur Alain MERA (échéance 2023)
8. Membre : Madame Geneviève DUPOUX-VERNEUIL (échéance 2022)

9. Membre : Madame Crystal WOODWARD (échéance 2022)
10. Membre : Madame Michèle STEIN (échéance 2023)
11. Membre : Monsieur Karl ANTIER (échéance 2024)
12. Membre : Madame Solinne MORETTI (échéance 2024)
13. Membre : Monsieur Pierre BRETEL (échéance 2024)

Le Président rappelle que Madame Solange BAUDRIÈRE est salariée à temps partiel et assure la mission de secrétariat.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée à 17h30.

Le Président :

Robert BOZZA



Les Scrutateurs :

Alain MERA



Le Secrétaire :

Mustapha MOKRANE



Mustapha MOKRANE

